

Le Centre National Pédagogique lance un appel d'offres géré par l'application TUNEPS pour conclure des marchés avec des acteurs économiques, afin d'acquérir, d'installer et de mise en service des machines pour son imprimerie. Les machines objet du présent appel d'offres constituent cinq(05)lots unique :

LOT	DESIGNATION
01	Massicot hydraulique à une lame
02	Flasheuse de plaques thermique (CTP)
03	Emballeuse semi-automatique à films thermo-rétractable
04	Encolleuse
05	Piqueuse électrique à deux têtes

Les acteurs économiques intéressés par cet appel d'offres et qui sont inscrit sur le système d'achat en ligne TUNEPS peuvent retirer le cahier des charges en ligne **gratuitement** par consultation du site [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn).

➤ **Composition des offres :**

L'offre est constituée de :

- l'offre technique.
- L'offre financière.

Les offres comportent , en plus des deux offres technique et financière, le cautionnement provisoire et les documents administratifs.

➤ **Présentation des offres :**

l'envoi des offres sera **obligatoirement** sur le système des achats publics en ligne TUNEPS ([www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn)) conformément au guide de procédures établi par la haute instance de la commande publique. En cas de dépassement de la capacité technique maximale autorisée par le système d'achat il est possible de soumettre une partie de l'offre technique hors ligne à l'exception des formulaires pour spécifications techniques.

**Toutefois ,la caution provisoire et l'extrait du registre national des entreprises ,doivent être envoyés selon la procédure matérielle dans une enveloppe fermée au nom de Monsieur Le Président Directeur Général du Centre National Pédagogique à l'adresse suivante 42, boulevard Ali Trad - Montfleury - 1089 Tunis, portant la mention suivante : « APPEL D'OFFRES N° 04/2025 ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES MACHINES**

POUR L'IMPRIMERIE DU CNP à ne pas ouvrir » avant l'heure et la date limite fixée pour la remise des offres ,le cachet du bureau d'ordre central du CNP fait foi.

**\* Les pièces administratives :**

Le dossier administratif doit contenir les pièces suivantes indiquées à l'article 10 du cahier des données particulières de l'appel d'offres :

- Fiche de renseignements généraux sur l'acteur économique.
- Un extrait du registre national des entreprises. (hors ligne via le bureau d'ordre central du CNP)
- Procuration éventuellement nécessaire ou attestation prouvant que la signature du marché est bien celle du représentant légal de l'acteur économique.
- Cautionnement provisoire. (hors ligne via le bureau d'ordre central du CNP)

LOT	Montant du cautionnement exprime en dinars tunisiens TND.
01	3000
02	4500
03	450
04	1100
05	650

**\* Le dossier technique :**

- Désignation et caractéristiques techniques détaillées correspondant aux machines demandées.
- Documentation technique détaillée, en langue française ou anglaise (prospectus) pour les machines demandées .
- Une attestation de conformité aux normes CE ou équivalent.

**\* Le dossier financier :**

- la soumission (un modèle de lettre de soumission est mis à la dispositions des participants par l'application TUNEPS)
- le bordereaux des prix .
- le contrat de maintenance préventive et curative.

➤ **Lieu et date d'ouverture des offres :**

L'ouverture des offres sera **en ligne** en une séance **publique le Lundi 14 Avril 2025 à 14 h** dans la salle des réunions (3<sup>ème</sup> étage) siège social du centre national pédagogique situé au **42 Boulevard Ali Trad Monfleury 1089 Tunis.**

➤ **Date limite de réception des offres :**

La date limite de réception des offres est fixée **le Lundi 14 Avril 2025 à 12 Heures**; Après quoi ,la procédure en ligne sera close automatiquement et aucune offre ne pourra être acceptée.

➤ **Validité des offres :**

Les acteurs économiques resteront engagés par leurs offres durant **120 jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres fixée au **14 Avril 2025 à 12 Heures**.

➤ **Rejet des offres :**

Sont éliminées d'office les offres :

- parvenues selon la procédure matérielle (hors ligne et via le bureau d'ordre central du CNP) sauf en cas de dépassement de la capacité technique maximale autorisée par TUNEPS.
- Ne comportant pas le cautionnement provisoire.
- le cautionnement provisoire parvenu après la date et l'heure limite fixées pour la réception des offres.
- Ne comportant pas l'une des offres technique ou/et financière et le contrat de maintenance préventive et curative.

Le Président Directeur Général  
**Mohamed ADDALI**

